

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au Conseil
Municipal
19

en exercice
19

Nombre de
présents
14

Nombre de votants
16

Date de la
convocation
19 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents: Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur REY Michel, Troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint - Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée- Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée- Madame DUBUC Nicole – Madame BIGOT Marie- Pierre – Monsieur DEBRIE Didier - Monsieur BONDOUX Guillaume - Monsieur LATREUILLE Alain- Madame BERUSSEAU Evelyne- Monsieur CHAGNOLEAU Joël

Excusés, Monsieur DELAGE Stéphane, Madame STRADY Emmanuelle

Absents : Madame CHAPRON Christine- Madame SICARD Alix

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur REY Michel

2024 09 60 Permis de démolir- démolition du pigeonnier et déclaration préalable – création d'une clôture

Monsieur le maire expose que le pigeonnier situé dans le jardin de la mairie doit être démoli pour des raisons de sécurité et qu'il sera construit en lieu et place une clôture.

La démolition du pigeonnier doit faire l'objet d'un permis de démolir et la création de la clôture doit faire l'objet d'une déclaration préalable.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **Décide d'autoriser Monsieur le maire ou Madame la Première Adjointe à déposer et à signer le permis de démolir et la déclaration préalable en conséquence**

Fait et délibéré AU GUA, les jours, mois et ans susdits.

Affichée le 20/10/24

Le secrétaire de séance,
Michel REY



Le Maire,
Patrice BROUHARD

